



URBANISME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme

Le demandeur est la société « **THOMAS & PIRON HOME** » ayant son siège administratif 14, Rue de la Besace, à 6852 OUR-PALISEUL.

Le terrain concerné est situé Rue du Village, 37 et rue Camille Schmit 22, à 6790 AUBANGE, cadastré 1e division, section A, numéros 196 A, 198 C, et 810 F5.

Le projet consiste en la **construction de 5 maisons unifamiliales et d'un cheminement cyclo-piéton**, et est soumis à une enquête publique.

Lequel projet présente les caractéristiques suivantes :

Motif(s) de l'enquête publique de 30 jours en raison :

- Création/modification de la voirie communale ;
- *Ecart(s) au Guide Communal d'Urbanisme :*
 - * Absence d'un emplacement de stationnement extérieur pour la maison n° 3 ;
 - * Utilisation d'un bardage en bois ;
 - * Hauteur du faîte des trois maisons situées rue du Village supérieure au faîte du mitoyen gauche;
 - * Toitures plates des volumes secondaires pour les deux maisons situées rue Camille Schmit.
- *Ecart(s) au Schéma d'Orientation Local :*
 - * Implantation de la liaison de la piste cyclo-piétonne ;
 - * Densité supérieure à celle fixée dans le SOL ;
 - * Gabarit des habitations : constructions en mitoyenneté et sur deux niveaux et demi.

L'enquête publique est organisée en vertu des articles D.IV.6 et D.VIII.7 et suivants du Code du développement territorial (CoDT), ainsi que de l'article D.IV.41 du CoDT et des articles 7 et suivants du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h à l'adresse suivante : Service urbanisme, rue Haute n°22, à 6791 ATHUS.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme, dont le bureau se trouve Rue Haute n° 22 à 6791 Athus (téléphone : 063/43.03.10, mail : urbanisme@aubange.be):

- le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h (sans rendez-vous) et de 13h30 à 16h30 (sur rendez-vous uniquement) ;
- les mardis et jusqu'à 20h.

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, un rendez-vous **doit être pris** au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service Urbanisme (téléphone : 063/43.03.10 – mail : urbanisme@aubange.be).

Période d'enquête publique : ouverte le **05/10/2026** et clôturée le **03/11/2026**, dont l'affichage commence le **29/09/2026**.

Réclamations et observations écrites :

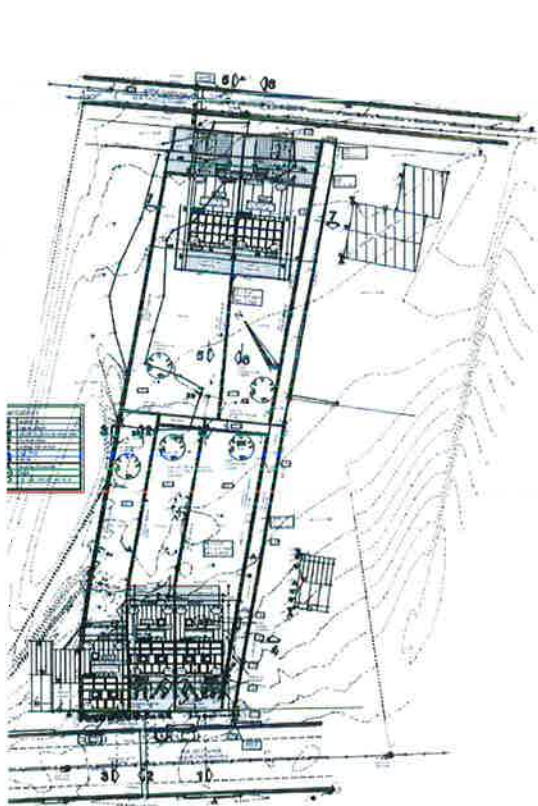
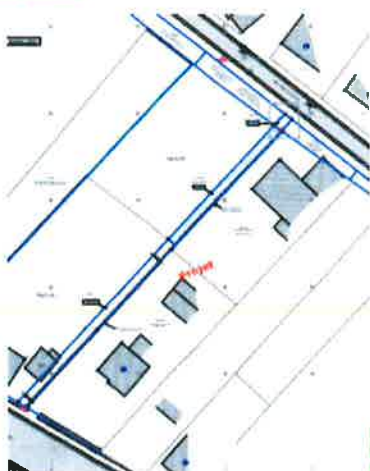
- par courrier ordinaire : Hôtel de ville, rue Haute n°22 à 6791 ATHUS ;
- par courrier électronique : urbanisme@aubange.be ;
- ou remises directement au Service Urbanisme, rue Haute n°22 à 6791 ATHUS.

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : **181/26**.

Réclamations et observations orales : elles peuvent être formulées pendant la même période, sur rendez-vous auprès du service Urbanisme, ou lors de la séance de clôture.

Séance de clôture de l'enquête : elle aura lieu au Service Urbanisme, rue Haute n°22 à 6791 ATHUS, le **03/11/2026 à 15h30**.

Personnes de contact : Messieurs KLEE, LAMBERT et Madame PEREIRA, dont les bureaux se trouvent rue Haute n°22 à 6791 ATHUS.

Situation projetée**Plan d'implantation****Maisons sises rue Camille Schmit****Maisons sises rue du Village****Implantation de la liaison
cyclo-piétonne**